



DISTRICT DE VENDEE DE FOOT- BALL

Commission Départementale du Football Diversifié Cellule Futsal

PROCÈS-VERBAL N° 1 – SAISON 2019/2020

Réunion du : mercredi 25 septembre 2019

Membres présents de la commission : Céline Planchet – Florent Brunet – Maxime Blanc – Wilfried Hamon – Jérémie Savinaud – Maxime Eveillé – Adrien Remaud (CTD DAP) – Christian Guibert (Responsable Pôle Compétition)

1- Organisation et fonctionnement de la Cellule Futsal

Adrien Remaud et Maxime Eveillé présente l'organisation de la cellule pour cette nouvelle saison :

- **Pôle compétition :**
 - Gestions des compétitions seniors
 - Règlement championnat et challenge
 - Mise en place formation dirigeant capacitaire en arbitrage Futsal,
- **Pôle développement :**
 - Pratique de base
 - Déploiement en proximité avec des référents de secteur
 - Ouverture sur la pratique traditionnelle.

2- Présentation du plan de développement départemental futsal 2020/2024

Présenté par Adrien Remaud, le plan de développement départemental de la prochaine mandature va s'appliquer dès cette saison 2019/2020 avec la mise en place, au niveau District, du plan de développement au niveau régional.

Il est composé notamment des axes suivant :

- Promouvoir et développer la pratique - Aider à la structuration des clubs (D.A.P)
- Améliorer et développer l'encadrement du Futsal (FORMATION)
- Transmettre les valeurs du Futsal et du Football (P.E.F)
- Détecter et développer les joueurs(euses) à potentiels (P.P.F)

3- Point pôle compétition

- Règlements officiels :

La cellule valide le règlement pour les championnats et le challenge de Vendée Futsal.

La cellule prend note qu'il n'y aura qu'une seule montée de District en Ligue à la fin de saison.

- Arbitrage :

Il y aura pour cette saison deux arbitres officiels. Le montant des indemnités d'arbitrage sera porté par moitié au débit des comptes clubs à chaque rencontre arbitrée par l'un de ses deux arbitres.

Deux sessions de formations arbitre officiel futsal auront lieu au CRT de la ligue :

- Samedi 23 et 24 novembre 2019, examen le samedi 30 novembre 2019
- Samedi 18 janvier et dimanche 19 janvier 2020, examen le samedi 25 janvier 2020

La cellule rappelle le point suivant :

S'il n'y a pas d'arbitres de présentés par l'une ou l'autre équipe, quelque soit le niveau de pratique, alors le match ne peut commencer. Il conviendra, dans ce cas précis, de mettre un joueur en lieu et place de l'arbitre.

Deux sessions arbitre capacitaire vont avoir lieu :

- Samedi 19 octobre à la salle des Chirons aux Sables d'Olonne de 8h30 à 12h30 (club support : TVEC Les Sables Section Futsal)
- Samedi 26 octobre à la salle Montebello à Coex de 8h30 à 12h30 (club support : Coex Olympique Section Futsal)

La session d'inscription va pouvoir être lancée auprès des clubs avec une clôture des inscriptions prévue le mercredi 16 octobre.

Chaque session sera limitée à 30 inscrits et un club ne pourra présenter plus de 6 personnes.

4- Formation modulaire des éducateurs

Un module initiation futsal aura lieu vendredi 3 et samedi 4 janvier 2020 au centre du Vigneau à Nieul Sur l'Autize.

5- Les référents de secteur du développement du Futsal

Une présentation est faite sur leurs rôles et missions, avec un temps d'échange constructifs sur leurs visions du développement de la pratique futsal.

6- Questions diverses

Prochaine réunion pôle développement : Mercredi 16 octobre

Prochaine réunion pôle compétition : Mercredi 11 décembre

Le responsable de la cellule futsal
Maxime Eveillé

Le secrétaire de séance
Florent Brunet